

FEUX DE FORÊT - LA QUALITÉ DE L'AIR SE DÉGRADERA AU COURS DES PROCHAINES HEURES LA POPULATION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE EST INVITÉE À APPLIQUER DES MESURES PRÉVENTIVES

Rouyn-Noranda, 7 juin 2023 – La Direction de santé publique (DSPu) du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue précise qu'en raison des feux de forêt, la qualité de l'air se dégradera de façon importante dans plusieurs secteurs de la région.

Secteurs	Qualité de l'air	Période
Senneterre, Lac Simon, Kitcisakik.	Très mauvaise	7 juin en début d'après-midi au 8 juin en matinée.
Val-d'Or, Malartic, Barraute, Winneway.	Mauvaise à très mauvaise	Par intermittence. Du 7 juin en fin d'après-midi au 8 juin en après-midi.
Amos, Témiscaming - Kipawa.	Généralement mauvaise	Par intermittence. Du 8 juin (dégradation de la qualité de l'air en après-midi) au 9 juin en matinée.
Rouyn-Noranda, La Sarre.	Mauvaise par moments	Le 7 et le 8 juin.

*Il s'agit de recommandations pour protéger la santé de la population. Il n'est pas requis de joindre les services d'urgence si ces dernières ne sont pas appliquées.

Mesures de prévention pour limiter les risques à la santé

En présence de fumée visible ou d'odeur de fumée, limitez ou reportez, lorsque possible, les activités extérieures qui nécessitent un effort physique.

L'ensemble de la population et plus particulièrement les personnes vulnérables, notamment les enfants, les femmes enceintes, les aînés, les personnes asthmatiques, les personnes souffrant de problèmes cardiaques, ainsi que celles qui souffrent déjà de maladies respiratoires, comme l'emphysème et la bronchite chronique, sont invitées à diminuer leur exposition et à appliquer les mesures suivantes :

- Demeurer à l'intérieur de sa résidence;
- Fermer les fenêtres;
- Limiter les échanges d'air avec l'extérieur (par exemple : arrêter l'échangeur d'air);
- Éviter de faire toute activité physique intense à l'extérieur;
- Veiller à demeurer en contact avec les personnes seules;
- S'assurer d'avoir accès à sa médication et de suivre son plan d'action convenu avec son médecin traitant.
- Contacter Info-Santé (811, option 1) ou Info-Social (811, option 2) en cas de préoccupations quant à son état de santé.

Veillez prendre que note qu'il s'agit de recommandations pour protéger la santé de la population. Il n'est pas requis de joindre les services d'urgence si ces dernières ne sont pas appliquées.

En l'absence de fumée visible ou d'odeur de fumée, poursuivre les activités habituelles à l'extérieure.
Lorsque la visibilité est bonne, qu'il n'y a pas ou peu d'odeur de fumée et que l'[indice de qualité de l'air](#) est acceptable, il est possible de poursuivre les activités habituelles à l'extérieure, en limitant des activités physiques intenses pour les personnes souffrant d'une maladie chronique.

Suivez régulièrement l'actualité.

L'évolution de la situation évolue rapidement, il est important de suivre régulièrement l'actualité afin d'obtenir des renseignements pour connaître les mesures de prévention qui s'appliquent (médias régionaux, page Facebook du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue, site Internet des Centres de services scolaires, etc.).

Renseignements complémentaires

- Pour obtenir plus d'informations :
 - [Indice de la qualité de l'air](#) / [Qualité de l'air en direct](#);
 - [Prédictions de fumé](#);
 - [État du réseau routier](#).

- Pannes de courant :
 - Veillez à ce que vos appareils électroniques chargés, car des pannes d'électricité sont à prévoir.
 - En cas de panne électrique ne jamais utiliser d'appareils qui brûlent un combustible (ex. : poêle à briquettes, Hibachi, BBQ, chaufferette à combustible, génératrice) à l'intérieur d'un domicile, d'un garage, d'un abri temporaire, d'un cabanon ou de tout autre espace fermé qui n'est pas destiné à cette fin.

- Veuillez noter qu'il est interdit de :
 - Accéder en forêt sur les terres du domaine de l'État et ferme les chemins de plusieurs secteurs;
 - Faire des feux extérieurs, car ils pourraient se propager à grande vitesse et devenir incontrôlables.

Source : Sarah Charbonneau

Adjointe à la présidente-directrice générale – affaires publiques et relations avec les médias
08_cissat_communications@ssss.gouv.qc.ca